

Conseil de la Culture – Ville de Metz

RAPPORT DU CONSEIL DE LA CULTURE DE METZ

Le théâtre et la danse à Metz : diagnostic et propositions



SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
AXES DE TRAVAIL	5
1. LES ESPACES DE CRÉATION ET DE DIFFUSION	5
2. LA STRUCTURATION ET LE SOUTIEN DE L'OFFRE DE SPECTACLE VIVANT À METZ	8
3. LA VALORISATION ET LA COORDINATION DES INITIATIVES À L'ÉCHELLE DE NOTRE TERRITOIRE	10
CONCLUSION	12
SYNTHÈSE DES PROPOSITIONS	13
ANNEXE 1 – LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA CULTURE	15
ANNEXE 2 – LISTE DES PERSONNALITÉS AUDITIONNÉES	16

INTRODUCTION

Le Conseil de la Culture, composé de professionnels du spectacle vivant, d'habitants, de représentants des comités de quartiers et de responsables d'associations culturelles, s'est engagé depuis sa création, fin octobre 2014, et à la demande de l'Adjoint au Maire de Metz, chargé de la Culture, dans une réflexion collective sur la situation du théâtre et de la danse à Metz et son devenir.

Si Metz connaît une dynamique culturelle forte dans de nombreux champs artistiques comme la musique ou encore arts visuels, fortement représentés et soutenus par les institutions et les collectivités, le Conseil s'accorde à dire que la réalité est plus délicate pour le théâtre et la danse. Si des progrès existent ces dernières années, la situation reste fragile en comparaison avec le reste de la Lorraine où, plutôt bien structurés, théâtre et danse occupent une place importante. D'aucuns considèrent le théâtre à Metz comme « le parent pauvre du spectacle vivant ».

Quelles sont les salles qui proposent du spectacle vivant, particulièrement du théâtre et de la danse à Metz ? De quels moyens bénéficient les responsables de structures pour accompagner la création et la diffusion de spectacles ? Qui sont les artistes locaux ? Dans quelles conditions travaillent-ils pour produire leurs spectacles ? Quelle est la place accordée à la création artistique messine, à l'accompagnement et à la professionnalisation des compagnies ancrées à Metz ? Quelle est la volonté des pouvoirs publics en matière d'éducation artistique et culturelle et de formation des publics ? L'offre actuelle des grandes manifestations dans ce secteur est-elle adaptée au potentiel des habitants du territoire ?

Afin de répondre à toutes ces interrogations, le Conseil de la Culture a souhaité auditionner un certain nombre de professionnels du spectacle vivant (directeurs de compagnies, directeurs de structures conventionnées, experts institutionnels). Ils se sont exprimés sur leurs conditions de travail, leurs difficultés, leurs besoins, leurs craintes et ont fait part de pistes de réflexion pour améliorer l'existant. Le conseil s'est appuyé aussi sur le tableau récapitulatif des financements municipaux du secteur du spectacle vivant, du théâtre et de la danse en particulier, au cours de l'exercice 2014 (aides directes aux compagnies, dispositifs d'éducation artistique et culturelle, soutien aux manifestations culturelles, contributions financières au fonctionnement des institutions et autres structures).

Metz a dans ce domaine une belle marge de progression tout en disposant d'atouts indéniables :

- de multiples compagnies, dynamiques et volontaires ;
- des équipements culturels et autres salles, financées par la Ville mais pas uniquement, qui doivent répondre, avec des budgets divers, à des missions de création, de production, de diffusion artistiques, d'éducation artistique et culturelle et de formation des publics ;
- des festivals et événements, temps forts de la saison culturelle qui contribuent à créer du lien social en fédérant de nombreux bénévoles, et à enrichir l'image et l'attractivité de la ville à l'extérieur et pour les habitants eux-mêmes.

Toutefois, la disparité des moyens alloués aux salles, les difficultés des compagnies du territoire pour créer dans leur propre cité, pour sortir de l'émergence, leur faible présence dans les programmes des salles, le manque de structuration du secteur doivent interpeller sur le devenir du théâtre et de la danse à Metz.

Le Conseil de la Culture s'est donc attaché à faire émerger des réflexions en diagnostiquant la situation du territoire et en mettant en perspective des propositions permettant d'améliorer la place du théâtre et de la danse à Metz, tant sur l'aspect création que dans son rapport aux spectateurs.

Le cadre donné au Conseil de la Culture était aussi celui de l'environnement économique actuel qui n'offre pas la possibilité de déployer des moyens financiers conséquents pour résoudre certains

manques. Le Conseil de la Culture a donc toujours tenu compte de ce paramètre afin d'effectuer des propositions réalisables et dont la mise en œuvre serait envisageable à court et moyen terme.

Le présent rapport est construit autour des 3 grands axes qui se sont naturellement dégagés à la suite des réunions mensuelles du Conseil et des auditions menées auprès d'acteurs professionnels. Chaque axe se décline en deux parties : diagnostics et propositions.

AXES DE TRAVAIL

1. LES ESPACES DE CRÉATION ET DE DIFFUSION

L'objet principal d'une compagnie est de créer des spectacles et rechercher les moyens de les diffuser au public. Pour mener à bien une création, une compagnie a besoin d'un lieu équipé en son et lumière, de soutiens financiers pour assurer la production du spectacle et la rémunération des équipes artistique, technique et administrative.

Du point de vue de l'habitant et donc du spectateur, les propositions en spectacles vivants se déroulent soit dans un espace institutionnel dédié (Opéra-Théâtre, Espace Bernard-Marie Koltès, Arsenal...), soit dans des lieux associatifs, dans des festivals et événements spécifiques, ou encore dans l'espace public. Les compagnies peuvent être à la fois issues du milieu professionnel du territoire ou encore venir de l'extérieur en étant invitées. Le spectateur souhaite pour sa part que l'offre soit la plus dense et la plus large possible dans sa ville.

Le Conseil de la Culture a souhaité construire ses réflexions autour de la situation des acteurs locaux tout en tenant compte des intérêts et points de vue du spectateur. La question des espaces et de la diffusion a été traitée en 2 temps : Quels sont les espaces permettant aux compagnies de créer et diffuser un spectacle ? / L'offre théâtrale à Metz est-elle en phase avec la demande du public et des habitants ?

Suivent une série de propositions techniques visant à améliorer la situation.

1.1 Diagnostic

Le Conseil de la Culture a souhaité s'interroger sur le schéma actuel des salles à Metz, en se concentrant plus précisément sur les conditions d'accueil et de diffusion de « toutes les formes d'expression artistique manquant de visibilité ».

Trois institutions culturelles et une scène conventionnée

- L'Opéra-Théâtre de Metz Métropole : datant de 1752, le site dispose d'une salle de 750 places. La programmation, par saison, est composée de 6 productions lyriques, 4 productions de ballet (sur la scène de l'OTMM), 6 productions théâtrales (en création ou accueil) et 2 productions pour le jeune public. Le théâtre « à l'italienne », n'est pas modulable, présente de fortes contraintes pour les productions contemporaines et manque de studios de répétition. La direction est attentive à la production artistique messine et accueille des créations de compagnies du territoire.
- L'Espace Bernard-Marie Koltès / Théâtre du Saulcy : c'est la seule scène conventionnée « écritures théâtrales contemporaines » sur le territoire. Ce théâtre universitaire de 150 places a pour mission d'accueillir les compagnies étudiantes et/ou en voie de professionnalisation mais aussi des équipes professionnelles associées en résidence de création. Son budget est essentiellement dédié à la diffusion et à la coproduction ainsi qu'à la formation des étudiants. Il apparaît qu'elle est « sous-équipée en matériel et en personnel » pour densifier son accompagnement auprès des compagnies et favoriser davantage de diffusion de spectacles.

- Metz en Scènes gère l'Arsenal, site dédié à la création et la diffusion dans les domaines de la musique et de la danse. Elle accueille en résidence des artistes de dimension nationale et internationale, mais aussi les créateurs régionaux prometteurs. Elle associe à la programmation des ensembles locaux. Depuis quelques mois, le Studio du Gouverneur accueille la danse en création, et ponctuellement des compagnies du territoire. L'EPCC gère également un Pôle Musiques actuelles avec les salles des Trinitaires dont le Théâtre Pierre-Frédéric Klos (96 places) et la salle de la BAM (salle modulable), ouverte en septembre 2014. Ces espaces sont prioritairement dédiés à la création et la diffusion des musiques actuelles avec une attention particulière sur les ensembles du territoire et les projets qui décloisonnent les disciplines. Le Théâtre Pierre-Frédéric Klos accueillait il y a encore quelques années des créations de compagnies de théâtre et a resserré sa direction artistique autour de projets musicaux. De plus, les contraintes liées à l'absence d'isolation phonique entre le Théâtre et la Chapelle réduisent considérablement l'exploitation du Théâtre.
- Le Studio du Centre Pompidou-Metz accueille ponctuellement des compagnies messines pour des temps de répétition. Quelques productions issues du territoire et qui peuvent faire sens avec les programmes d'expositions, sont alors proposées au public. Mais son exploitation actuelle, au vu notamment des contraintes financières que connaît le Centre, ne semble pas être optimisée. L'offre de spectacles vivants au Centre Pompidou-Metz reste faible.

Les directeurs d'institutions, membres du Conseil, font part de leurs contraintes liées à leur projet d'établissement prédéfini et auxquelles ils doivent se tenir avec un cahier des charges contraignant (comportant des obligations de créations sans obligation toujours affichée de produire les projets des compagnies du territoire messin, de rayonnement et d'attractivité au plan national et international, de remplir les salles et intéresser un public avec des projets qui font preuve de conviction et s'appuient sur un propos artistique, obligation de promouvoir les productions maisons, accueil de coproductions). Des missions existent également en matière de formation des publics.

Les autres salles subventionnées

- La Salle Braun aux moyens et dimensions modestes (250 places) diffuse des spectacles pour le jeune public et du café-théâtre pour tout public. Elle s'efforce d'accueillir les projets artistiques du territoire mais n'est pas structurée pour accompagner ceux-ci (pas de personnel formé ni de moyens financiers dédiés). Gérée par une association, la salle fonctionne grâce au dynamisme de bénévoles investis dans leur mission culturelle.
- La Maison de la Culture et des Loisirs développe une dynamique autour de la création et la diffusion du spectacle vivant en accueillant au Relais, une salle pouvant accueillir 50 personnes, des compagnies régionales en résidence de création.
- TCRM-Blida, tiers lieux de création et d'innovation artistique et numérique, accueille régulièrement les compagnies messines pour des temps de répétition et de création de spectacles. Cependant, les conditions techniques sont précaires et ne permettent pas, à ce jour, de répondre aux nombreuses demandes.

Le Conseil de la Culture n'a pas connaissance de l'existence de théâtre « privé » à Metz.

Ainsi, pour trouver une scène avec des salles modulables, un plateau significatif, des espaces de répétition et de convivialité, les compagnies s'orientent plutôt vers Thionville (NEST CDN de Thionville-Lorraine), Nancy (CDN La Manufacture...) ou encore le Luxembourg.

Au fil des échanges et des entretiens, le Conseil de la Culture constate le soutien relatif des grandes institutions à la création des compagnies du territoire à Metz. Les structures les plus dotées ne sont

pas celles qui accueillent le plus de créations et de compagnies messines, les compagnies en voie de professionnalisation ne sont pas assez favorisées.

Plus précisément, le Conseil relève les constats suivants :

- l'insuffisance d'espaces identifiés comme alternatifs, avec des capacités modulables pour accueillir des temps de répétition – formation – création, et des temps de représentation ;
- le manque d'un lieu ressource de type NEST ou Passerelle à Metz ;
- l'absence de lieux de stockage ;
- la difficulté des compagnies en voie de professionnalisation à trouver des coproducteurs à Metz ;
- le manque de diffusion de théâtre contemporain et de danse sur le territoire malgré les propositions de qualité existantes mais qui sont trop peu nombreuses ;
- le manque de mise en réseau des équipements culturels.

Le Conseil de la Culture rappelle la nécessité de créer des espaces de création et d'expérimentation, indispensables à l'émulation artistique et culturelle à Metz. Au vu des constats précédemment développés, l'idée d'ouvrir un nouveau lieu n'est pas retenue. Pour autant, un certain nombre de propositions ont été identifiées.

1.2 Le Conseil de la Culture propose :

- De travailler étroitement avec l'ensemble des directeurs d'équipements culturels (Opéra Théâtre, Metz en Scènes, centre Pompidou-Metz, espace Bernard-Marie Koltès...) afin d'optimiser l'accueil des compagnies dans les salles existantes en fonction des possibilités du calendrier et des « temps vides ».
- De soutenir davantage l'espace Bernard-Marie Koltès afin de permettre à ce dernier d'intensifier son activité de programmation de théâtre contemporain et de se positionner comme LE lieu ressource et d'expérimentation à Metz. Le Conseil de la Culture souhaite rappeler l'importance de cette salle dans le paysage culturel messin et régional et la nécessité de défendre son projet culturel au vu des changements à venir (fusions des Régions...).
- D'interroger la possibilité d'activer et d'optimiser davantage le Théâtre Pierre-Frédéric Klos aux Trinitaires afin d'amplifier l'accueil de compagnies messines. Metz en Scènes est en réflexion à ce sujet.
- De faire de TCRM-Blida et de sa capsule un lieu de création et de répétition pouvant accueillir davantage les compagnies du territoire (investir dans du matériel et des installations adaptés à la demande : lumières, son, système d'occultation, plancher de danse, sièges...).
- De trouver une solution de stockage matériel pour les compagnies messines dans un lieu couvert et gardienné.

2. LA STRUCTURATION ET LE SOUTIEN DE L'OFFRE DE SPECTACLE VIVANT À METZ

2.1 Diagnostic

Le besoin d'accompagnement et de soutien des compagnies

Dans son budget au titre de l'action culturelle, la Ville dispose d'un fonds de subventionnement annuel dédié à l'accompagnement des compagnies artistiques, aux titres du fonctionnement et de projets de création, de diffusion et de formation. Plusieurs compagnies ont par ailleurs été conventionnées par la ville au cours des dernières années. Pour les subventions annuelles, les critères d'éligibilité sont les suivants : être actif à Metz, avoir son siège social à Metz, mener une activité visible sur le territoire (confirmation d'achat de spectacle/de coproduction) et développer des partenariats.

Sur ces aspects, le Conseil de la Culture relève les constats suivants :

- le manque de lisibilité dans les décisions d'attribution ou de refus des subventions ;
- la faiblesse des budgets consacrés aux créations et des montants alloués, insuffisants pour permettre à une jeune compagnie de durer et en voir émerger de nouvelles ;
- le manque d'un cadre structurant à l'usage des compagnies jeunes et en voie de professionnalisation, et permettant la mise en réseau des acteurs et des professionnels du spectacle vivant ;
- la précarité de la majorité des compagnies ;
- la baisse de qualité des créations, par voie de conséquence.

L'insuffisance d'une offre élargie en matière théâtrale au regard du potentiel de la demande sociale

Au-delà des programmations permanentes des salles, le Conseil de la Culture a recensé deux festivals majeurs financés par les collectivités territoriales (essentiellement la Ville et le Conseil Régional de Lorraine) :

- *Passages* qui accueille pendant 15 jours, tous les 2 ans au mois de mai, des compagnies de théâtre étrangères ;
- *Hop Hop Hop*, qui se tient le deuxième week-end de juillet, dédié aux arts de la rue et du cirque.

Ces manifestations accueillent peu de compagnies qui travaillent à Metz, compte tenu de leur ligne artistique (théâtre étranger pour le premier, arts de la rue pour le second).

La programmation théâtrale est très relative à Metz comparée à l'offre beaucoup plus importante en région. Cela a pour conséquence un déficit de formation du public. Le public initié se tourne vers Thionville ou Nancy pour découvrir du théâtre de création (NEST de Thionville / Manufacture de Nancy / Carreau de Forbach).

Pourtant, il existe une demande sociale forte, preuve en est le succès public des grandes manifestations culturelles, les réservations complètes des navettes mises en place depuis Metz vers les salles de spectacles régionales (NEST de Thionville, Carreau de Forbach...) et les excellents taux de fréquentation des salles de diffusion de théâtre et de danse messines.

Le Conseil constate donc l'appétence de la population à des propositions de spectacles vivants mais aussi le manque de lisibilité de l'offre globale en spectacles vivants à Metz. Enfin, le Conseil note que l'insuffisance de l'offre théâtrale et chorégraphique à Metz est encore plus criante dans le domaine de

la création et de la diffusion de spectacles dédiés au jeune public. Sans ignorer l'action de la Salle Braun et des institutions culturelles (Metz en Scènes), est néanmoins relevé un manque notable sur le territoire d'un lieu, d'un événement et d'une programmation régulière pour le jeune public.

Focus sur la formation professionnelle

La formation professionnelle a été évoquée à plusieurs reprises. Elle est considérée comme capitale puisque d'elle dépend la qualité des productions des compagnies.

Une contradiction est relevée : « l'offre de formation pour les professionnels n'engendre souvent pas d'inscription. » De plus, « un certain nombre d'acteurs du secteur sont autodidactes ».

Metz bénéficie dans ce domaine d'une section Arts du spectacle à l'Université de Lorraine jusqu'au niveau licence.

Il semble que la qualité de l'offre de formation à Metz de même que le manque de participation aux formations des artistes doivent être interrogés.

L'éducation artistique et culturelle

Des dispositifs existent à Metz comme celui des résidences d'artistes dans les écoles du premier degré, mis en place et amplifié depuis quelques années à l'initiative de la Ville.

Cette action traduit la politique volontariste municipale en la matière au travers du subventionnement des équipes artistiques depuis 2010, soutenue par la DRAC Lorraine depuis 2014.

Malgré un contexte difficile avec des contraintes budgétaires fortes pesant sur les collectivités territoriales et qui se reportent sur les acteurs culturels, le Conseil de la Culture a recherché des propositions d'amélioration, sans écarter aucune piste et en faisant preuve de créativité et d'innovation.

2.2 Le Conseil de la Culture propose :

- De créer un dispositif d'aide à la structuration pour les compagnies professionnelles recherchant comment pérenniser leur activité sur le territoire (conventionnement sur trois ans comprenant un volet d'aide au fonctionnement, à la création et à la diffusion).
- D'inviter les artistes à poursuivre leur formation professionnelle en mettant l'ensemble des structures formatrices dans un schéma de réflexion générale à l'échelle de la ville, en lien avec la Région, afin de développer et rendre attractive de nouvelles offres de formation.
- De favoriser, en lien avec l'outil TCRM-Blida, la structuration des compagnies jeunes et en voie de professionnalisation par l'accompagnement de leur projet de création, la communication et la mise en réseau des acteurs et des professionnels du spectacle vivant.
- D'identifier un référent spectacle vivant au sein du Pôle Culture de la Ville de Metz pour faciliter les échanges entre la Ville et les acteurs et harmoniser ainsi les contacts entre les compagnies et les différents services municipaux.
- D'accompagner davantage le projet culturel tourné vers le spectacle jeune public de la Salle Braun (aides à la diffusion – à la création).

- De continuer à accompagner les initiatives événementielles du territoire qui permettent de fédérer de nouveaux publics et de faire rayonner Metz (ex : Biennale Koltès, Passage, Hop Hop Hop, East Block Party...).
- De créer un fonds de développement favorisant l'émergence de nouveaux talents, le croisement des disciplines et la diffusion, pensé avec les salles de spectacle ; et rendre ainsi lisible les décisions d'attribution ou de refus des subventions.
- D'inventer une manifestation culturelle autour de la création et la diffusion de spectacles pour le jeune public, avec une priorité donnée aux créations des compagnies messines et régionales, et une direction artistique reconnue. Imaginer un programme et des actions qui se déploieraient en s'appuyant sur l'ensemble des équipements culturels de Metz.
- De réfléchir au projet de salle dédiée à la programmation jeune public (200 places), prévue dans l'Agora, la nouvelle structure dont l'ouverture au public est prévue fin 2017 et qui réunira, dans le quartier de la Patrotte, une médiathèque et un centre social, dans un esprit de travail collaboratif.

3. LA VALORISATION ET LA COORDINATION DES INITIATIVES À L'ÉCHELLE DE NOTRE TERRITOIRE

3.1 Diagnostic

Lors de ses réunions de travail et différents audits, le Conseil de la Culture a pu constater un réel manque de visibilité autour des initiatives de théâtre et de danse à Metz.

A ce jour, il n'existe aucune fédération officielle et structurée (hormis la FAR-EST pour les arts de la rue) à Metz qui regroupe l'ensemble des acteurs du spectacle vivant.

Au niveau des spectateurs, aucun document ne regroupe l'ensemble des propositions sur le territoire et il est nécessaire de récupérer la communication de chaque lieu pour avoir l'offre de diffusion au cas par cas.

Enfin, plus aucun dispositif de « pass Culture » n'incite clairement les publics éloignés et non spécialistes à découvrir des propositions artistiques en croisant les programmations des différents équipements culturels.

Pour autant, il apparaît au Conseil de la Culture que de simples initiatives de coordination et de mutualisation pourraient favoriser la diffusion et la communication des propositions de spectacles vivants à Metz.

3.2 Le Conseil de la Culture propose :

- D'inviter les acteurs et les compagnies du territoire à se structurer en collectif afin de construire un réseau identifié pour les différents partenaires.
- De créer une communication mutualisée (annuaire des compagnies, catalogue de l'actualité des pièces montées par les compagnies messines) consultable par tous sur le site de la Ville de Metz et régulièrement mise à jour (Internet).
- De réfléchir à la mise en place d'un outil de mutualisation des publics entre les différents équipements culturels, de type « pass Culture » pour favoriser et encourager l'accès à la culture et la circulation des spectateurs entre les différentes salles.

CONCLUSION

Le Conseil de la Culture souhaite rappeler que dans l'appréhension de ces problématiques liées au théâtre et à la danse à Metz, il est essentiel de faire preuve d'ambition et d'innovation, de mobiliser l'ensemble des acteurs comme les institutions culturelles, malgré le contexte de raréfaction des moyens.

Plus particulièrement, il s'agit d'encourager la création contemporaine et d'en garantir le soutien, de même que les actions en direction du jeune public. C'est ainsi que la ville pourra offrir demain un visage différent qui la distinguera de l'action des autres villes, par la qualité de son offre culturelle et qui attirera un public élargi.

SYNTHÈSE DES PROPOSITIONS

STRUCTURATION

- Créer un dispositif d'aide à la structuration pour les compagnies professionnelles recherchant comment pérenniser leur activité sur le territoire (conventionnement sur trois ans comprenant un volet d'aide au fonctionnement, à la création et à la diffusion)
- Inviter les artistes à poursuivre leur formation professionnelle en mettant l'ensemble des structures formatrices dans un schéma de réflexion générale à l'échelle de la ville, en lien avec la Région, afin de développer et rendre attractive de nouvelles offres de formation.
- Inviter les acteurs et les compagnies du territoire à se structurer en collectif afin de construire un réseau identifié pour les différents partenaires.
- Créer une communication mutualisée (annuaire des compagnies, catalogue de l'actualité des pièces montées par les compagnies messines) consultable par tous sur le site de la Ville de Metz et régulièrement mise à jour (Internet).
- Réfléchir à la mise en place d'un outil de mutualisation des publics entre les différents équipements culturels, de type « pass Culture » pour favoriser et encourager l'accès à la culture et la circulation des spectateurs entre les différentes salles.
- Favoriser, en lien avec l'outil TCRM-Blida, la structuration des compagnies jeunes et en voie de professionnalisation par l'accompagnement de leur projet de création, la communication et la mise en réseau des acteurs et des professionnels du spectacle vivant.
- Identifier un référent spectacle vivant au sein du Pôle Culture de la Ville de Metz pour faciliter les échanges entre la Ville et les acteurs et harmoniser ainsi les contacts entre les compagnies et les différents services municipaux.

PRODUCTION

- Travailler étroitement avec l'ensemble des directeurs d'équipements culturels (Opéra Théâtre, Metz en Scènes, centre Pompidou-Metz, espace Bernard-Marie Koltès...) afin d'optimiser l'accueil des compagnies dans les salles existantes en fonction des possibilités du calendrier et des « temps vides ».
- Interroger la possibilité d'activer et d'optimiser davantage le Théâtre Pierre-Frédéric Klos aux Trinitaires afin d'amplifier l'accueil de compagnies messines. Metz en Scènes est en réflexion à ce sujet.
- Faire de TCRM-Blida et de sa capsule un lieu de création et de répétition pouvant accueillir davantage les compagnies du territoire (investir dans du matériel et des installations adaptés à la demande : lumières, son, système d'occultation, plancher de danse, sièges...).
- Trouver une solution de stockage matériel pour les compagnies messines dans un lieu couvert et gardienné.

DIFFUSION

- Soutenir davantage l'espace Bernard-Marie Koltès afin de permettre à ce dernier d'intensifier son activité de programmation de théâtre contemporain et de se positionner comme LE lieu ressource et d'expérimentation à Metz. Le Conseil de la Culture souhaite rappeler l'importance de cette salle dans le paysage culturel messin et régional et la nécessité de défendre son projet culturel au vu des changements à venir (fusions des Régions...).
- Accompagner davantage le projet culturel tourné vers le spectacle jeune public de la Salle Braun (aides à la diffusion – à la création).
- Continuer à accompagner les initiatives événementielles du territoire qui permettent de fédérer de nouveaux publics et de faire rayonner Metz (ex : Biennale Koltès, Passage, Hop Hop Hop, East Block Party...).
- Créer un fonds de développement favorisant l'émergence de nouveaux talents, le croisement des disciplines et la diffusion, pensé avec les salles de spectacle ; et rendre ainsi lisible les décisions d'attribution ou de refus des subventions.
- Inventer une manifestation culturelle autour de la création et la diffusion de spectacles pour le jeune public, avec une priorité donnée aux créations des compagnies messines et régionales, et une direction artistique reconnue. Imaginer un programme et des actions qui se déploieraient en s'appuyant sur l'ensemble des équipements culturels de Metz.
- Réfléchir au projet de salle dédiée à la programmation jeune public (200 places), prévue dans l'Agora, la nouvelle structure dont l'ouverture au public est prévue fin 2017 et qui réunira, dans le quartier de la Patrotte, une médiathèque et un centre social, dans un esprit de travail collaboratif.

ANNEXE 1 – LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA CULTURE

Les 9 membres représentant les artistes, créateurs et compagnies (associations culturelles)

Alexandre AGIUS, association Pushing (divers)

Véronique ALBERT, Directrice artistique de Nunatak (danse)

Marie BRAGARD, Présidente de la Maison de la Culture et des Loisirs, Galerie R. Banas (arts visuels)

Hugues CHAVAROCHE, Président de l'association Zikamine (musique)

Anne DELREZ, Directrice de la Conserverie, association C'était où ? C'était quand ? (arts visuels)

Maud GALET-LALANDE, Directrice artistique de la compagnie Les Heures Paniques (théâtre)

Xavier GRIVEL, Président de l'association Metz'a Voce (musique)

Abdullah OZDEN, Président de l'association Etud'Action (divers)

Charles TORDJMAN, Directeur de l'association Passages (théâtre)

Les 6 membres représentant les institutions culturelles

Christophe BILLARD, Administrateur de l'Orchestre national de Lorraine

Nathalie FILSER, Directrice de l'Ecole Supérieure d'Art de Lorraine – site de Metz

Paul-Emile FOURNY, Directeur artistique de l'Opéra-Théâtre de Metz Métropole

Emma LAVIGNE, Directrice du Centre Pompidou-Metz

Jean-François RAMON, Directeur Général de Metz en Scènes

André-Pierre SYREN, Chef du service des Bibliothèques-Médiathèques de Metz

Les 3 membres représentant la société civile

Bernard BOUCHEIX

Dimitri FAYETTE

Laurent TARDIF

Les 3 membres représentant les comités de quartiers

Marité BALLAND-POUMARAT

Hervé MITTELBRONN

Chantal POSTAL-MOSBAHI

ANNEXE 2 – LISTE DES PERSONNALITÉS AUDITIONNÉES

Alain BILLON, Directeur de l'espace Bernard-Marie Koltès / Théâtre du Saulcy

Jean DE PANGE, Directeur artistique de la compagnie Astrov

Jean-Michel SOLOCH, Conseiller théâtre et spectacle vivant de la DRAC Lorraine

Martine WANIOVSKI, Directrice artistique de la compagnie Les Bestioles